

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, la stratégie que décrit le député ne correspond pas à celle que le premier ministre ou moi-même soutenons ou proposons de mettre en œuvre.

M. Rae: Madame le Président, si j'ai bien décrit la situation, à mon avis, le ministre doit nécessairement admettre que telles sont exactement les conséquences du genre de programme qu'il a suivi. Comme les analystes de l'industrie le confirment, la hausse des taux d'intérêt et la limitation de l'offre sont responsables de la hausse effrénée du prix des aliments, un des principaux problèmes que le Canadien moyen a dû surmonter l'année dernière, le ministre peut-il nous dire pourquoi le gouvernement poursuit cette politique qui accélère l'inflation dans le secteur alimentaire au lieu de la ralentir, du fait qu'elle limite l'approvisionnement?

M. MacEachen: Madame le Président, je n'accepte pas la façon dont le député analyse les déclarations des analystes. Il prétend que les taux d'intérêt élevés sont la seule cause de l'inflation. Il sait très bien qu'en 1980, l'année qui vient de se terminer, l'inflation a été causée par de nombreux facteurs beaucoup plus généraux et diversifiés que les taux d'intérêt élevés, notamment la hausse du prix des produits alimentaires importés, celle du prix de l'énergie attribuable aux marchés internationaux et à la décision du gouvernement du Canada de garantir nos approvisionnements, le mauvais temps qui a sévi partout dans le monde et qui a entraîné la hausse du prix des céréales et, par conséquent de celui de la viande.

Je demanderais au député d'élargir un peu sa vision des facteurs de l'inflation en 1980. J'ajouterais que les taux d'intérêt élevés que nous subissons sont probablement un effet de ces facteurs plutôt que la grande cause de l'inflation. C'est tout ce que je tenais à dire pour ajouter mon analyse à celle du député.

M. Rae: Madame le Président, le ministre voudrait bien rendre responsables de l'inflation au Canada tous les acteurs qui évoluent sur la scène économique sauf le gouvernement et les politiques sous son contrôle. Je trouve que dans la situation actuelle c'est un refus vraiment intolérable d'assumer ses responsabilités.

Ma dernière question supplémentaire est la suivante. Le ministre a souvent dit qu'il craignait l'explosion des salaires. Pourrait-il nous dire pourquoi il ne s'inquiète pas de la même façon des effets dévastateurs qu'a l'inflation sur le niveau de vie du Canadien moyen, sur les salaires et le pouvoir d'achat? Ne pense-t-il pas qu'un crédit d'impôt relatif au coût de la vie contribuerait fortement à montrer au Canadien moyen que le gouvernement s'inquiète véritablement des conséquences de l'inflation sur les particuliers et qu'il fait son possible pour qu'ils ne soient pas obligés de chercher des solutions personnelles à un problème social? Il prouverait ainsi que le gouvernement est disposé à jouer son rôle en offrant une solution à un problème très réel que doit affronter chaque Canadien.

• (1130)

M. MacEachen: Madame le Président, je ne suis pas d'accord avec le député qui prétend que le gouvernement ne s'inquiète pas des effets de l'inflation sur les Canadiens, notamment ceux à revenu moyen et faible. L'une des premières mesures que nous avons prises au début de la session a été d'augmenter le supplément de revenu garanti pour venir en aide au groupe que je considère comme le plus nécessiteux de notre société. Comme le député le sait, le régime de sécurité de la vieillesse est entièrement indexé, de même que le supplément de revenu garanti, l'allocation de conjoint et la pension d'invalidité des anciens combattants. Grâce à l'indexation, toutes ces mesures qui touchent directement ceux qui sont le plus dans le besoin ne seront plus à la merci des fluctuations de l'indice du coût de la vie.

Je crois, madame le Président, que le député devrait en tenir compte lorsqu'il demande un crédit d'impôt supplémentaire relatif au coût de la vie. Nous avons déjà beaucoup fait pour protéger les citoyens les plus touchés grâce aux mesures d'indexation qui ont été adoptées avec l'appui du Parlement du Canada.

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'ACCORD FINANCIER CONCLU AVEC LA SOCIÉTÉ CHRYSLER

M. Bill Kempling (Burlington): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Considérant la décision que vient de prendre le gouvernement américain, à travers sa commission d'aval, d'étendre l'assistance accordée à Chrysler en l'assortissant de nouvelles conditions d'emploi, ou en sont les relations avec Chrysler Canada depuis que cette dernière a décidé de réduire des investissements de 400 millions?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Si je comprends bien madame le Président, la commission d'aval américaine n'a pas encore pris de décision définitive en la forme d'une recommandation d'aval. Avant-hier elle a annoncé les conditions dans lesquelles elle serait disposée à recommander la délivrance de nouveaux avais, c'est-à-dire les concessions consenties par la société mère, par les créanciers de cette dernière et par le TUA.

Pour ce qui est de la situation au Canada, nous ne sommes convenus d'aucune modification aux accords passés avec Chrysler le printemps dernier, et nous nous en tenons là pour l'instant. Ce matin j'ai rencontré les porte-parole des TUA canadiens qui ont participé avec le syndicat américain aux discussions qui ont eu lieu aux États-Unis. Après cette consultation, je serai en mesure d'examiner la situation canadienne avec les représentants de Chrysler. Mais quant à nous il y a un accord avec cette société, et nous ne sommes convenus d'aucune modification.